

Voici M^{me} Cavaillès : oh ! une robe d'un rose superbe, d'un rose à rendre jaloux tous les centres-gauchers de Versailles (encore un brin de politique : pardon, c'est la dernière fois) — une robe émaillée de petites paillettes d'or, qui brillent sous le feu du lustre... et une queue !.., oh ! la belle robe !

Mme Cavaillès a chanté le grand air du 3^e acte des DRAGONS DE VILLARS : *Oui, c'est moi, etc....* Quelle voix, mon Dieu ! — Admirable. Et ce que je puis assurer, c'est que pas une main dans la salle n'est restée muette à la fin du morceau.

Ne me demandez pas dix lignes de plus, je suis d'une incomptance radicale sur cette matière ; mais allez entendre Mme Cavaillès, et vous verrez si l'on peut m'accuser d'exagération.

Pourquoi les en r'actes sont-ils si longs ?... A minuit, la toile se lève sur LA CONSIGNE EST DE RONFLER. Ici on rit au commencement, on rit au milieu, on rit à la fin. Il est impossible de saisir un mot de ce vaudeville.

Le capitaine Tavernier lui-même en perdait confiance. M. Groseille n'est point un inconnu à Saintes ; il fut longtemps le collaborateur de la troupe Désir. C'est un jeune premier supportable, mais qui montre peu de dispositions pour tout ce qui touche au comique.

Que voulez-vous que je dise que je n'ai déjà dit sur M. Francisque, le fusilier Landremole.

Je n'ai rien à retrancher ni rien à ajouter à mes précédentes observations sur la valeur comique, sérieuse, de cet intelligent comédien.

Le moyen d'en contrôler l'exactitude, c'est d'assister demain soir, jeudi, à la représentation donnée à son bénéfice, avec le concours d'une vieille connaissance, Mme Madeleine Andrès, et qui se composera de : *Les premières armes de Richelieu*. — *Les ouvriers*, drame en 1 acte. — La consigne est de ronfler.

En citant le nom du bénéficiaire, c'est assez pour que la recette soit fructueuse et abondante.

14 mai 1876

Les cléricaux sont en train d'organiser des fêtes en l'honneur de la bienheureuse Eustelle et voici l'appel étrangement cocasse qu'ils jettent dans leur journal à cette occasion :

FÉTES DE ST^E-EUSTELLE A SAINTES

LES 20 ET 21 MAI

Nous serons prochainement en mesure de publier le programme des fêtes religieuses annoncées pour les 20 et 21 mai. Ces fêtes, d'après les renseignements qui nous sont parvenus de divers côtés, offriront un éclat exceptionnel.

La ville de Saintes aura l'honneur de recevoir, comme en 1845 lors de la translation des reliques de saint Eutrope, notre vénérable métropolitain, Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux, décoré depuis 2 ans de la dignité cardinalice. A son Eminence et à Mgr Thomas, notre évêque, viendront se joindre plusieurs prélats.

Toutes les magnificences du culte catholique, la pompe des cérémonies, les chants sacrés, un clergé nombreux, la présence des princes de l'église, tout semble nous promettre une affluence considérable.

La cité santone se montrera fière assurément de compter dans ses murs tant d'hôtes illustres ; et dans la circonstance, elle ne démentira pas sa vieille réputation de courtoisie et de générosité à l'égard de ceux qui viendront la visiter durant ces jours. Bien plus, respectueuse des grandeurs légitimes et des gloires les plus pures de son passé, elle tiendra à rendre hommage à l'héroïne des premiers siècles en contribuant à l'éclat des solennités célébrées pour l'anniversaire de son martyre.

Oui, nous l'espérons, l'Administration municipale à l'exemple de celles d'Orléans pour Jeanne d'Arc, de Rouen pour le bienheureux de la Salle, de Marseille pour Belzunce, etc., etc., viendra en aide à l'initiative du clergé. Qui ne se rappelle et ne se rappellera longtemps encore à Saintes, l'effet grandiose, vraiment féerique des boulevards illuminés à giorno, à l'époque du Concours régional ? Qui ne se souvient aussi des fêtes de charité organisées en 1872 au bénéfice de nos frères d'Alsace-Lorraine et du concert donné par l'excellente musique du 6^e de ligne sur la place Bassompierre splendidelement éclairée ? Nous ne pouvons également oublier à l'occasion des solennités de sainte Eustelle, celles du 14 octobre 1845 : le soir de ce grand jour, monuments publics, rues et promenades, maisons partiduières, étincelaient de lumières en l'honneur de saint Eutrope.

Il nous semble qu'aujourd'hui il serait facile d'obtenir les mêmes résultats. Nous ne voyons pas de meilleur moyen, du reste, pour garder parmi nous, le soir du 21 mai, la foule accourue de toutes parts dans la capitale de la Saintonge. En votant à cet effet une allocation spéciale, nos édiles ferraient, n'en doutons pas, acte de bonne et prévoyante administration. Tout le monde y gagnerait, habitants de Saintes et étrangers ; le commerce et les finances de la ville n'y perdraient pas, nous en sommes sûrs. Ainsi au point de vue économique, le concours des autorités locales aux fêtes de Ste Eustelle se justifierait amplement comme au point de vue religieux..